



# COMMUNIQUE

## Lancement d'une étude commerciale à Cahors dans le cadre du label « Ville démonstrateur »

En juin 2016, la ville de Cahors et le Grand Cahors signaient la première convention nationale « centre démonstrateur », afin de trouver des solutions concrètes pour conforter l'attractivité du cœur de ville et le développement économique du territoire.

Ce dispositif pour la revitalisation des centres-villes des villes de 15 000 à 150 000 habitants, lancé en mars 2016 par la Caisse des Dépôts, vise à déployer des moyens innovants afin de répondre et d'accompagner au plus près des réalités la redynamisation des villes.

Pour affiner au mieux son offre, la Caisse des Dépôts a souhaité lancer des expérimentations dans une dizaine de villes « laboratoires » pour tester de nouvelles solutions. 10 sites ont été choisis, sur la base du volontariat des élus dont Cahors mais aussi Vierzon, Chalon en Champagne, Nevers, Valence, Lunéville, Flers, Miramas, Perpignan et Point à Pitre.

Cahors a été retenue, non parce qu'elle subit un décrochage de sa centralité, mais au contraire parce que son projet urbain de reconquête du centre-ville cadurcien, le projet « Cœur d'Agglo » montre une démarche innovante et pertinente pour son côté transversal, volontariste et sa progressive concrétisation qui confirme et maintient l'attractivité du centre-ville de Cahors.

Dans le cadre de ce partenariat, la Caisse des Dépôts s'est engagée à définir et à accompagner les projets du centre historique, en mettant à disposition des acteurs locaux ses moyens de financement en ingénierie, en fonds propres ou en prêts.

Parmi ces dispositifs d'accompagnement figure **une étude commerciale sur le centre-ville de Cahors** qui va démarrer dans les semaines à venir. Cette étude, co-financée par la CDC, consiste en un diagnostic de l'appareil commercial qui sera suivi d'une stratégie de confortement et de développement du commerce de centre-ville cadurcien, véritable poumon économique de l'agglomération.

La première phase de cette enquête, confiée au bureau d'études AID et qui va démarrer dans les jours à venir, consiste en un diagnostic de l'appareil commercial cadurcien :

- **Recensement et analyse de la structure de l'offre du centre-ville et de son poids économique,**
- **Appréhension de la demande** : habitudes de consommation, évasion, parts de marchés, motifs de fréquentation ou non (enquête web 300 ménages mini),
- **Analyse prospective** de l'évolution de la consommation et du comportement d'achat de la clientèle,
- **Appréhension de l'environnement urbain et des facteurs de commercialité** du centre-ville.



**Ainsi, à partir de lundi, une enquête web sera en ligne sur les sites de la ville et de l'Agglomération**

**Elle a pour but de mieux comprendre les habitudes de consommation des habitants de Cahors et du Grand Cahors, leur regard sur le centre-ville de Cahors et leurs attentes en matière de dynamisme commercial.**

Rendez -vous sur les pages d'accueil de [www.cahors.fr](http://www.cahors.fr) et [www.grandcahors.fr](http://www.grandcahors.fr)

Contact presse

Direction de la communication, Carine COUTARD, 05 65 20 89 07, [ccoutard@grandcahors.fr](mailto:ccoutard@grandcahors.fr)